



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION

N° 2011-61 du 19 juillet 2011

OBJET : Approbation du règlement des crèches communautaires

Rapporteur : Mme Laurence FINE

Le 19 juillet 2011 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 13 juillet 2011 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 27 jusqu'à la délibération n° 2011-55
28 à partir de la délibération n° 2011-56

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votes : 30 jusqu'à la délibération n° 2011-55
31 à partir de la délibération n° 2011-56

M. Thierry AIMARD est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM - M. Raymond CIRIO (à partir de la délibération n° 2011-56) - Mme Renée PETELET (représentant Mme Marie-Hélène PONSART) - M. Maurice DUFOUR, Mme Francine DAERDEN (représentant M. Alain NICOLOSO), Mme Aurélie POYAU - M. Eric PEYTHIEU - Mme Nicole GUERIN - Mme Catherine VALDENNAIRE - M. Philippe SEZANNE - M. Jean-Pierre SEVREZ - M. Jean Louis FAURE - M. Alain FARDELLA - M. Pierre BOUVIER - M. Roger GUGLIELMETTI - M. Edmond CADET - M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC - M. Jacques DEYME - M. Pierre LEROY - M. Henry RAOUX - M. Philippe STOCKLI - M. Philippe MARIACHER - M. René SIESTRUNCK - M. Thierry AIMARD (représentant M. Alain BLOCH TREFOUSSE) - M. Xavier CRET - Mme Nicole MATHONNET - Mme Laurence FINE - Mme Brigitte BOREL.

Avait donné pouvoir : M. Mohamed DJEFFAL à Mme Nicole GUERIN
Mme Claudine FINE à M. Alain FARDELLA
M. Christian BREMOND à Mme Brigitte BOREL

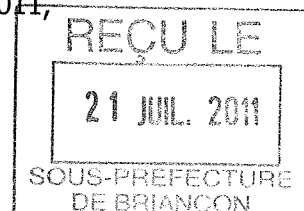
Etait excusé : M. Guy HERMITTE.

Vu, les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n°2011-157-1 du 6 juin 2011 portant compétence en matière de d'accueil de la Petite Enfance,

Considérant la nécessité de mettre en œuvre un règlement unique permettant d'uniformiser les conditions d'accueil dans les trois crèches gérées par la collectivité, à savoir : la crèche des p'tites boucles, la crèche du Lautaret, et la crèche de la Guisane,

Vu l'avis favorable de la Commission Affaires Sociales en date du 4 juillet 2011,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 5 juillet 2011,



Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

- Approuve le projet de règlement des crèches communautaires et leurs annexes joints en annexes
- Dit que ces dispositions sont applicables à l'ensemble des familles qui utilisent les services des crèches de la collectivité

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président,



Alain FARDELLA.



Date dépôt S.P. : **21 JUIL. 2011**

Date affichage : **22 JUIL. 2011**